

Le contrôle de gestion : un contexte favorable pour la mise en œuvre de la LOLF

**Rapport du groupe de travail interministériel « amélioration de la
gestion publique » au comité de pilotage de la mise en œuvre de la
LOLF**

Séance du 7 mars 2003

Rappel du mandat

- Définir des modalités de suivi des plans de développement du contrôle de gestion
- Examiner en quoi les indicateurs de performance existants sont mobilisables pour caractériser les programmes et actions
- Examiner en quoi les systèmes d'information existants sont capables de fournir les indicateurs recherchés

Le contexte de la rédaction du rapport

- Des plans de développement et de généralisation du contrôle de gestion rédigés rapidement.
- Des équipes ministérielles en cours de création et mobilisées à la fois sur la LOLF et ACCORD 1 ou 2.
- Un centre de ressources à la DIRE mais de création récente.

Le plan du rapport

- Rappel des enjeux attachés à la généralisation du contrôle de gestion
- Conditions et propositions pour un suivi des plans de développement et de généralisation du contrôle de gestion
- Contexte d'une mobilisation des indicateurs existants et des systèmes d'information actuels

Rappel des enjeux

- Contrôle de gestion et évaluation des politiques publiques
- Contrôle de gestion et mise en œuvre de la LOLF
- Contrôle de gestion et programmes opérationnels ou projet territoriaux
- Contrôle de gestion et fonctions transversales
- Contrôle de gestion et contractualisation

Modalités de suivi des plans

- Suivre la mise en œuvre.
- Suivre l'amélioration du plan lui-même.
- Intégrer le développement et la généralisation dans les stratégies ministérielles de réforme de l'Etat.

Le tableau de bord

Organisation de la fonction Contrôle de Gestion et mesures d'accompagnement pour la mise en place	Regroupement des activités en secteurs homogènes au plan de leurs finalités et structures correspondantes	Existence d'objectifs de performance et choix des indicateurs correspondants	Existence de procédures correspondante s d'élaboration des plans d'action et de mécanismes d'allocation des ressources	Existence de systèmes d'informa- tion capables de renseigner et d'exploiter les indicateurs du contrôle de gestion	Existence d'un dispositif formalisé et exhaustif de dialogue de gestion et de contrac- tualisation
Niveau central					
Territorial 1					
Territorial 2					

Les indicateurs

- Il en existe beaucoup
- Il faut les trier selon la typologie interministérielle adoptée en 2000
- Il faut pour cela pouvoir les rattacher à des actions précises dotées d'objectifs
- Il manque cependant, semble-t-il, des indicateurs de production.

Les systèmes d'information

- Nombreux et dispersés.
- Mesureraient surtout l'activité et l'environnement
- Ne peuvent pas calculer les coûts

ACCORD II

- Pour la mise en œuvre de la LOLF
- Pour la généralisation du contrôle de gestion :
 - Suffisamment d'axes d'analyse de la dépense, paramétrables localement;
 - « interfaçable avec des infocentres ou entrepôts de données pour la mesure de la performance »

Conclusions

- 1 - Afficher la fonction « contrôle de gestion » et créer un réseau.
- 2 – Une équipe solide à l'échelon central.
- 3 – Faire du contrôle de gestion un objectif majeur pour les services statistiques et informatiques

Conclusions (suite)

- 4 – La formation
- 5 – Faire du plan ministériel un tableau de bord de la généralisation du contrôle de gestion.
- 6 – Renforcer au niveau national la structure interministérielle d'appui.